

## FORMATION

9.1. Votre parti est-il prêt à investir dans la formation des fonctionnaires, et notamment dans la formation continuée ?

9.2. Votre parti est-il convaincu de la nécessité de maintenir majoritairement des enseignants à temps plein dans les centres de formation, aux côtés d'enseignants occasionnels qui combinent tâches opérationnelles et formation ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
<p><b>9.1.</b> La politique de formation doit constituer une priorité stratégique de l'administration, pour poursuivre la modernisation.</p> <p><b>9.2.</b> Nous devons analyser davantage la question mais la qualité de l'enseignement doit être le critère de choix. Et il semble logique de constituer des équipes mixtes avec des formateurs permanents (généralistes et particulièrement attentifs à l'utilisation des bonnes méthodes d'apprentissage) et des formateurs occasionnels (issus du terrain et spécialisés dans certaines domaines).</p>	<p><b>9.1.</b> Pour le cdH, il faut encourager la formation continuée des fonctionnaires. L'offre de formation doit être de qualité mais également étendue pour permettre à tous les fonctionnaires de progresser dans leur carrière. La formation doit être une réalité. Un fonctionnaire bien formé répondra avec qualité et dans un délai raisonnable aux demandes des citoyens, ce qui améliorera l'efficacité du service public. L'efficacité du service public passe par ces formations !</p> <p>Concrètement, le cdH opte pour un cycle de gestion structuré en plusieurs étapes : définir des objectifs à atteindre, décliner des programmes d'action en fonction de ces objectifs, laisser aux responsables des services l'autonomie nécessaire pour atteindre ces objectifs et enfin, évaluer de manière indépendante, les résultats tant de manière qualitative que quantitative.</p> <p><b>9.2.</b> Pas de réponse à cette question</p>	<p><b>9.1.</b> Nous voulons encourager la formation continue interne et externe des fonctionnaires afin de garantir des services de qualité aux citoyens ainsi que les perspectives d'avancement des agents.</p> <p><b>9.2.</b> Nous estimons qu'il s'agit d'une question de gestion des ressources humaines interne au SPF Finances.</p>	<p><b>9.1.</b> La formation continuée est une exigence importante de DéFI pour son programme fonction publique.</p> <p><b>9.2.</b> Oui</p>	<p><b>9.1.</b> Oui. Outre la complexité croissante de la fiscalité, c'est certainement nécessaire aussi dans le cadre de la digitalisation.</p> <p><b>9.2.</b> Oui.</p>	<p><b>9.1.</b> En ce qui concerne la formation des agents, le PS propose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer des formations aux moments clés de la carrière des agents</b> comme l'établissement de formations d'écoute et de réponse aux usagers au moment du recrutement et de formations systématiques suite à un changement de poste afin de répondre rapidement aux objectifs de cette nouvelle fonction ;</li> <li>• <b>Adapter et diversifier l'offre de formation</b> afin de répondre aux besoins de tous les agents quel que soit leur niveau, et investir dans la formation continuée et le développement des compétences ;</li> <li>• <b>Développer un programme de formation spécifique</b> dédié à intégrer la culture du numérique dans les différentes tâches des agents.</li> </ul>